

La doctrine manquante de l'armée de l'air des Etats-Unis

Comment l'armée de l'air des Etats-Unis ignore-t-elle la contre-insurrection ?

PAR LE LIEUTENANT COLONEL KENNETH BEEBE, USAF

Note de l'éditeur : Les vœux du commandant Beebe et de nombreux aviateurs, militaires et civils, de mettre noir sur blanc une doctrine qui conduira la force aérienne américaine à vaincre les prochaines batailles contre-insurrectionnelles viennent d'être exaucés. L'armée de l'air a publié le 1^{er} août 2007 Air Force Doctrine Document 2-3 – AFDD 2-3 (Document doctrinaire de l'armée de l'air), intitulé Irregular Warfare (guerre irrégulière). Le document Air Force Doctrine Document 2-3.1 – AFDD 2-3.1, intitulé Foreign Internal Defense (Défense interne à l'étranger) a para le 15 septembre 2007.

Si l'on tient compte, d'une part, de ce que les militaires américains ont une vaste expérience de l'emploi de la puissance aérienne contre des insurgés, et, de l'autre, que les Etats-Unis seront presque certainement impliqués dans des luttes contre-insurrectionnelles et contre-terroristes et qu'ils apporteront sans aucun doute à l'avenir leur aide à d'autres nations combattant contre des adversaires irréguliers, le manque d'attention des écoles militaires et l'absence de doctrine sur ce sujet sont tout simplement scandaleux. En particulier, tant dans son système d'instruction que dans sa doctrine, l'armée de l'air tend à ignorer et à minimiser les opérations aériennes dans les « petites guerres ».¹

De nombreux futurologues spéculent sur la fin de l'ère des conflits majeurs contre des adversaires de force égale, tout au moins dans un avenir prévisible,² en prédisant plutôt des conflits de basse intensité, un champ doctrinal mieux connu sous l'appellation d'*opérations militaires autres que la guerre* ou *opérations de stabilisation et d'appui*. Or après avoir renversé le régime de Saddam Hussein lors de l'opération *Iraqi Freedom* dans une bataille

conventionnelle rondement menée, le Pentagone s'est vite trouvé face à une insurrection ferme et résolue en Iraq. En réalité, certains auteurs soutiennent que la guerre globale contre le terrorisme n'est autre qu'une bataille contre une insurrection globale.³ Si c'est à ce type de guerre que les militaires américains doivent être de plus en plus confrontés à l'avenir, mieux vaudrait étudier la doctrine de la contre-insurrection (COIN) pour apprendre comment la combattre.

Malheureusement, même s'il semble qu'à l'avenir la contre-insurrection deviendra toujours plus répandue, l'armée de l'air ne dispose d'aucune doctrine exploitable pour appréhender cette mission émergente qui lui incombe. Or si l'on compare la rédaction d'une doctrine à la création de nouvelles organisations ou à l'achat de nouveaux systèmes d'armement, il est clair que cela coûte très peu pour un impact maximal. Selon le colonel en retraite de l'armée de l'air américaine, Dennis Drew : « Dans une large mesure, l'armée de l'air américaine a ignoré les insurrections autant que faire se peut, en préférant les concevoir comme une version réduite des guerres conventionnelles. »⁴ Alors, pour préparer l'avenir, l'armée

de l'air doit davantage orienter sa doctrine et forcer sa structure pour y inclure le volet COIN, plutôt que de continuer à se focaliser exclusivement sur des opérations conventionnelles majeures, qui se développeront probablement de moins en moins.

Cet article examine donc la doctrine COIN de l'armée de l'air des Etats-Unis, ou, pour mieux dire, son manque de doctrine, en passant d'abord en revue la doctrine actuelle en la matière, puis en analysant quels types de problèmes la doctrine COIN peut aider à résoudre, et enfin, en revenant sur le cas du conflit au Vietnam, où l'armée de l'air des Etats-Unis a dû faire face à une insurrection, mais où elle n'a ni consigné par écrit ni conservé la doctrine apprise des événements.

Le but d'une doctrine est de codifier les expériences du passé pour mieux nous préparer à combattre les conflits présents et futurs. Le document doctrinal 1 de l'armée de l'air (*Air Force Doctrine Document – AFDD 1*), sur la doctrine de base de l'armée de l'air des Etats-Unis (*Air Force Basic Doctrine*), établit : « *La doctrine spatiale et aérienne entérine les croyances officiellement sanctionnées, les principes de guerre et la terminologie qui décrivent et orientent l'utilisation correcte des forces aériennes et spatiales dans les opérations militaires. C'est-à-dire ce que nous sommes parvenus à comprendre, en nous basant sur l'expérience acquise à ce jour. L'armée de l'air promulgue et enseigne cette doctrine dans un cadre commun de référence sur le meilleur moyen de préparer et d'employer les forces aériennes et spatiales. En conséquence, la doctrine modèle la manière dont l'armée de l'air organise, forme, équipe et soutient ses forces* » (phrase en italique dans l'original).⁵ Ainsi un militaire sans doctrine COIN manque également d'orientation sur la meilleure façon de préparer et d'employer ses forces, de même que sur la façon de les organiser, de les former, de les équiper et de les soutenir dans des conflits de cette nature. Le manque d'une doctrine COIN nous suggère que l'armée de l'air des Etats-Unis ne juge pas la matière suffisamment importante pour l'inclure dans sa doctrine, ce qui reviendrait à dire qu'elle se prépare aux guerres qu'elle

préférait combattre plutôt qu'à celles qu'elle devra vraisemblablement mener.

Dès ses débuts, l'armée de l'air américaine a concentré sa doctrine sur les guerres conventionnelles à large échelle, pour passer ensuite à la doctrine nucléaire, en s'intéressant dans tous les cas à des conflits d'intensité majeure. Dans la période de l'entre-deux-guerres, la doctrine émergente du service aérien de l'armée (*Army Air Service*) et du corps aérien de l'armée de terre (*Army Air Corps*) s'est largement focalisée sur les bombardements stratégiques, en insistant sur la nécessité d'instaurer un service aérien distinct.⁶ Puis, dans les décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, la doctrine de la force aérienne a été dominée par la prise en compte de la guerre nucléaire. L'examen par le colonel Drew de la doctrine de l'armée de l'air des Etats-Unis lors de la guerre du Vietnam a montré l'existence d'une doctrine COIN brièvement saisie dans un manuel de terrain de l'armée de terre américaine, opérations aériennes tactiques, guerre aérienne spéciale (*Army Field Manual 2-5, Tactical Air Operations, Special Air Warfare*), publié en mars 1967. Pour autant, vers la moitié des années 70, la doctrine COIN avait pour ainsi dire disparu.⁷ Malheureusement, comme la situation l'a montré au tout début du conflit au Vietnam et aujourd'hui en Irak, c'est lorsque l'on a davantage besoin de disposer d'une doctrine sur la meilleure façon d'utiliser les forces aériennes et spatiales en cas de contre-insurrection que celle-ci fait le plus défaut. L'un des rôles des forces aériennes et spatiales en cas de contre-insurrection est de soutenir les troupes terrestres ainsi que les gouvernements et autres agences en place. Or il semble que l'armée de l'air tend à négliger les situations où elle devrait tenir son rôle essentiel de soutien.

Que dit vraiment la doctrine de l'armée de l'air sur le volet COIN ? Le document doctrinal actuellement en vigueur (*Air Force Doctrine Document – AFDD 2*), intitulée organisation et emploi de la puissance aérospatiale (*Organization and Employment of Aerospace Power*), ne fait aucune référence ni aux insurrections ni aux contre-insurrections.⁸ Toutefois, la version actuelle de ce chapitre de l'AFDD 2 inclut la définition de *soutien à la contre-insurrection*

dans la publication interarmées (*Joint Publication – JP 3-0*), Doctrine pour les interarmées (*Doctrine for Joint Operations*), publiée le 10 septembre 2001.⁹ Pour autant, il n'est fait aucune mention quant à la compréhension de ce que doit ou devrait être le rôle de la puissance aérienne et spatiale dans ce type d'opérations. Il ne détaille aucune des missions qui devraient être celles de l'armée de l'air pour soutenir les contre-insurrections; ni aucun des effets importants que pourraient générer des plates-formes spatiales et aériennes, pas plus que la façon dont la puissance aérienne et spatiale devrait être organisée et utilisée dans sa mission de soutien à la contre-insurrection.

Un autre maillon doctrinal se trouve dans le chapitre AFDD 2-3, où il est question des opérations militaires autres que la guerre (*Military Operations Other Than War – MOOTW*)¹⁰, un sigle-valise créé par le jargon militaire américain pour y fourrer tous les types de conflits d'une intensité mineure, soit, en d'autres mots, autres que des guerres conventionnelles majeures ou qu'un conflit nucléaire.¹¹ Par ailleurs, l'AFDD 2-3 mentionne le soutien à la contre-insurrection dans le contexte de la défense interne à l'étranger (*Foreign Internal Defense – FID*) plutôt que dans un volet doctrinal digne d'être pris en considération de façon distincte. Donc, la partie doctrinale qui traite la contre-insurrection de plus près se trouve au chapitre AFDD 2-3.1, de la version du FID du 10 mai 2004, mais, là encore, la doctrine n'aborde la question de la contre-insurrection que par la marge.

La publication interarmées (JP 1-02), au chapitre *Department of Defense Dictionary of Military and Associated Terms* (Dictionnaire des termes militaires et associés du département de la défense), version du 12 avril 2001 (modifiée le 31 août 2005), définit la *défense interne à l'étranger* comme la « participation par les instances civiles et militaires d'un gouvernement à tout programme d'intervention pris par un autre gouvernement pour libérer et protéger ses sociétés contre la subversion, l'anarchie et l'insurrection. » Malheureusement, l'expression de *défense interne à l'étranger* (FID) dissimule pour la plupart le fait que la contre-

insurrection (COIN) fait également partie des objectifs de cette mission. En effet, le sigle COIN, autrefois répandu, a largement disparu aussi bien de la littérature interarmées que de celle de l'armée de l'air, pour être remplacé par le sigle-valise FID¹², dont l'objectif principal se focalise sur le soutien apporté à d'autres gouvernements. Donc l'un des problèmes soulevés par cette interprétation étroite de ce qu'est la COIN réside dans la nécessité grandissante pour les forces militaires américaines de mener des opérations de contre-insurrection, dans leur propre droit et dans le cadre de leur combat contre tout extrémisme global ou transnational, ou encore pour mener des opérations de stabilisation. Dans la lutte contre une insurrection globale, il n'est pas sûr que l'on puisse toujours s'appuyer sur une nation hôte. En Irak, par exemple, le gouvernement est incapable de combattre efficacement l'insurrection de sa seule initiative. Par conséquent, les militaires américains jouent là un rôle majeur en combattant directement la contre-insurrection plutôt qu'en effectuant des actions de soutien, tel que pris en compte dans la doctrine FID. De plus, dans des cas comme l'Irak et l'Afghanistan, où la nation soutenue n'a pratiquement aucune force aérienne, l'armée américaine pourrait être la seule source d'appui aérien pour les forces autochtones. Par conséquent, la doctrine devrait se focaliser davantage sur le rôle actif joué dans la contre-insurrection plutôt que sur le rôle limité abordé dans le cadre de la FID. Et là encore, l'armée de l'air ne dispose d'aucune autre doctrine pour étayer ses efforts dans le volet COIN que les brefs aperçus mentionnés dans AFDD 2-3.1.

Donc, à ce stade de notre examen, il vaut peut-être la peine de se demander si l'armée de l'air a réellement besoin d'avoir sa propre doctrine COIN. Après tout, une insurrection n'est-elle pas qu'une version à l'échelle réduite d'une guerre totale ? Un mode de penser malheureusement répandu, et pas seulement dans l'armée de l'air. Les combats actuels en Irak opposent des insurgés déterminés aux forces terrestres américaines et de la coalition, ces forces qui mènent essentiellement des opérations conventionnelles de ratissage au

sol pour détecter et débusquer les insurgés, à l'aide d'unités blindées patrouillant les rues dans certaines zones de Bagdad. Pour autant, les divergences entre des opérations COIN et une guerre conventionnelle ne sont pas que des différences d'échelle. Le document inter-armées JP 1-02 définit la *contre-insurrection* comme les « actions militaires, paramilitaires, politiques, économiques, psychologiques et civiles menées par un gouvernement pour faire échec à l'insurrection » (c'est moi qui souligne). Les opérations militaires doivent donc s'inscrire dans une stratégie équilibrée visant à rétablir la sécurité et la légitimité. Selon le colonel Drew, les « insurrections... sont fondamentalement différentes des guerres conventionnelles par au moins cinq aspects. » Ces différences sont le temps, la « dualité » civile-militaire, la tactique, la logistique et les centres de gravité.¹³ Comme l'ont observé James S. Corum et Wray R. Johnson dans leur livre *Airpower in Small Wars* (La force aérienne dans les petites guerres), « D'un point de vue général, rarement les guérillas et les terroristes représentent des cibles substantielles pour une attaque aérienne, et plus rarement encore il y a des chances pour que la puissance aérienne soit employée dans des campagnes de bombardement stratégiques ou des raids de grande envergure. Il en résulte que c'est l'utilisation *indirecte* de la force aérienne, à savoir l'emploi de l'aviation pour des interventions de reconnaissance, de transport, des opérations psychologiques ou de communication, qui s'est avérée être la plus utile »¹⁴ (c'est moi qui souligne). Il est clair que l'utilisation de la puissance aérienne dans les missions davantage préconisées par la doctrine – telles que l'opposition aérienne, l'interdiction aérienne ou les attaques stratégiques –, n'est le plus souvent que très marginale en matière de contre-insurrection. En réalité, pour les interventions COIN véritablement utiles, telles que l'appui aérien rapproché (*Close Air Support* – CAS), nous ne pourrions pas nous contenter d'appliquer une doctrine « rédigée pour s'appliquer à un théâtre de guerre majeure. »¹⁵ Malheureusement, faute d'une doctrine élaborée de façon spécifique pour traiter la

contre-insurrection, c'est toujours ce qui finit par se passer.

Quelles sont les missions auxquelles pourrait contribuer la force aérienne et spatiale dans le cadre d'une contre-insurrection ? Ces missions sont-elles pertinentes dans le cadre d'une contre-insurrection ? L'absence d'une doctrine en la matière n'a rien à voir avec l'absence d'applicabilité de la force spatiale ou de la force aérienne. Il est indubitable que certains types de missions sont pertinents : surveillance et reconnaissance, interdiction de survol du champ de bataille, appui aux communications, appui aérien rapproché (CAS).¹⁷ Autant de missions qui servent essentiellement d'appui au commandement des forces terrestres, mais aussi aux commandements des forces d'opérations spéciales ou des forces conventionnelles. L'armée de l'air peut en outre jouer un rôle déterminant dans le contrôle aérien et les programmes de défense interne à l'étranger (FID), afin de former et d'équiper les forces aériennes autochtones.¹⁸ En fait, l'aviation effectue nombre de ces missions aujourd'hui en Irak et en Afghanistan, sans toutefois disposer d'une doctrine cohérente définissant le rôle des forces aériennes dans le cadre d'une contre-insurrection.¹⁹ Il est clair qu'on pourrait s'y prendre autrement pour obtenir de meilleurs résultats. Il serait donc temps de tirer les leçons de la guerre contre-insurrectionnelle, tant au niveau de la doctrine que du cadre TTP (tactiques, techniques et procédures).

Parmi les problèmes qu'une doctrine robuste pourrait aider à clarifier : quels sont les effets que la force aérienne et spatiale peut et devrait avoir ? Cela aiderait-il à déterminer le type de formation et de ressources humaines nécessaires en matière de contre-insurrection ? Les programmes d'éducation et de formation pour les officiers et les soldats devraient donc être mis à jour pour prendre en considération l'insurrection et le rôle de la force aérienne et spatiale dans un cadre contre-insurrectionnel. Quant à la formation destinée à nos spécialistes du renseignement, elle pourrait inclure un enseignement spécifique portant sur les insurgés et leurs méthodes opérationnelles. Nous devrions développer des TTP, ainsi que la for-

mation correspondante à l'intention de nos aviateurs, pour qu'ils soient en mesure de fournir l'appui nécessaire aux forces terrestres menant des opérations COIN.²⁰ Il faudrait peut-être aussi envisager de développer de nouveaux codes descriptifs des spécialités de l'armée de l'air pour qu'ils englobent la contre-insurrection, et augmenter le nombre des personnels ayant la contre-insurrection au nombre de leurs missions.

Les décisions sur la fourniture du type de systèmes d'armement pourraient et devraient être influencées par la doctrine COIN. Naturellement, pour les missions indiquées plus haut, des appareils optimisés pour des combats air-air seraient bien moins utiles que lorsqu'ils sont déployés dans des opérations conventionnelles contre un adversaire de force égale. De même, les systèmes essentiellement utilisés pour détruire les défenses aériennes ennemies n'auraient que peu d'usage, les insurgés disposant rarement de défenses aériennes sophistiquées, puisque leurs équipements se limitent en général à des dispositifs d'artillerie antiaérienne à viseur optique et des lance-missiles mobiles à guidage infrarouge. L'idéal ce sont des appareils et des systèmes optimisés pour l'appui rapproché aux forces terrestres.²¹ Des hélicoptères et des aéronefs de transport aérien capables d'atterrir sur des pistes courtes et improvisées, seraient bien plus utiles que des appareils de transport nécessitant de grands aérodromes et des installations fixes. Des moyens ISR réactifs et peu détectables pour mener des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance permettraient d'améliorer les niveaux de persévérance et produiraient de meilleurs effets que les systèmes conçus pour balayer rapidement un champ de bataille occupé par des formations ennemies aux effets importants. Les armements devraient également refléter la nature des combats, car ceux qui produisent des effets collatéraux importants sont dans ce cas moins utiles que des bombes de petit calibre (inférieures aux bombes de 250 livres d'un diamètre réduit actuellement développées). Actuellement, les seules munitions de faible puissance à guidage de précision dont dispose l'armée de l'air sont

les AGM-114 Hellfire (qui arment les drones RQ-1 Predator), les canons de 105 mm/40 mm (embarqués sur les AC-130s), et les AGM-65 Maverick (qui équipent uniquement les A-10). Peuvent également être développés d'autres types d'armes et de systèmes pertinents pour appuyer les interventions COIN.²² Mais sans une doctrine cohérente établissant l'appui COIN par la puissance aérienne et spatiale, l'armée de l'air des Etats-Unis continuera à financer et acheter des systèmes mieux appropriés à d'autres types de conflits.

Outre identifier les effets notables, la doctrine devrait aussi aider à déterminer les meilleurs moyens d'organiser l'utilisation des forces aériennes et spatiales. Compte tenu du type d'appui rapproché nécessaire dans les opérations COIN, le contrôle centralisé des forces aériennes et spatiales n'est pas toujours le plus approprié s'il n'est pas assez réactif pour faire face aux nécessités du commandement des forces terrestres. En réalité, pour avoir des forces plus réactives, il est nécessaire de parvenir à un plus haut degré d'intégration au niveau tactique, aussi bien pour décider les mouvements de troupes que les opérations de feu aéroportées. La doctrine devrait donc aider à déterminer, d'une part, les meilleures méthodes d'intégration avec les forces appuyées, et, de l'autre, à quels échelons il est nécessaire d'avoir des officiers de liaison et des planificateurs. Comme le remarque un auteur : « Nous déléguons habituellement nos responsables des liaisons-air à des niveaux relativement élevés de commandement-sol en nous basant sur la taille de l'unité-sol plutôt que sur le besoin d'une couverture aérienne adéquate. »²³

L'absence de doctrine pertinente à l'intention de la force aérienne et spatiale n'est pas due à un manque d'expérience en matière de COIN, puisque de nombreux cas témoignent de la façon dont la puissance aérienne de l'armée de l'air et d'autres services a été employée par le passé.²⁴ Pour citer un exemple, le corps des marines a démontré dès 1927 l'efficacité de l'aviation contre les insurgés au Nicaragua.²⁵ De même lors de l'appui des forces américaines à la République des Philippines pour contrer la rébellion Huk de

1946 à 1956.²⁶ Les Etats-Unis ont également fourni leur soutien au gouvernement du Salvador pendant les années 80 et lors de la guerre civile de 1992.²⁷ Par ailleurs, même si ce n'est pas le plus récent, l'exemple le plus frappant nous vient de la guerre du Vietnam, lorsque les Etats-Unis ont lutté au côté du Sud-Vietnam pour combattre une insurrection majeure. Et même s'il faut être prudent en essayant de faire des comparaisons directes entre les combats dans la jungle du Vietnam dans les années 60 et ceux qui se déroulent aujourd'hui dans les agglomérations urbanisées en Irak, l'expérience devrait pourtant être riche en enseignements.

En dépit des expériences passées du Vietnam, les Etats-Unis ne sont pas préparés à conduire des opérations COIN en Afghanistan et en Irak.²⁸ Le lieutenant colonel David Dean de l'armée de l'air américaine, décrit le développement des forces COIN de l'armée de l'air à l'époque du Vietnam.²⁹ Dans le milieu des années 50, tandis que les Français combattaient pour anéantir l'insurrection vietnamienne, le vice-chef d'état major de l'armée de l'air, préoccupé par la pertinence de l'emploi de l'aviation, a soulevé la question de savoir « si les forces aériennes ne pouvaient pas faire autre chose que de mener des opérations de représailles massives, notamment en cas de guerre majeure. »³⁰ Pourtant ce n'est qu'en 1961 qu'une unité COIN de l'armée de l'air entra en action, lorsque le président Kennedy chargea directement les services militaires de développer des forces COIN, avec le détachement du 4400^e escadron d'entraînement d'équipe de combat (*Combat Crew Training Squadron – CCTS*). Puis, suite à des pressions ultérieures du président, en 1962, l'armée de l'air des Etats-Unis créa le centre de guerre aérienne spéciale (*Special Air Warfare Center – SAWC*), situé à la base aérienne d'Eglin, en Floride, qui absorba le 4400^e CCTS. Le SAWC conduisit plusieurs opérations au Vietnam et dans les pays environnants jusqu'en 1968, avant d'être refondu dans les forces d'opérations spéciales (*Special Operations Forces – SOF*) de l'armée de l'air des Etats-Unis. Après la guerre du Vietnam, l'intérêt porté à la notion de COIN s'évanouit rapidement, et en 1974 l'armée de l'air

abolit les SOF.³¹ Pourtant, malgré sa durée de vie plutôt réduite, le 4400^e CCTS, le SAWC et les SOF de l'armée de l'air ont fait de grands progrès dans le développement de tactiques, techniques et procédures (TTP) inhérentes à une guerre COIN. Quoiqu'il en soit, du fait qu'elles développèrent beaucoup de ces TTP « sur le tas », les SOF ne furent pas à même de faire avancer les choses autant qu'elles auraient pu et opérèrent essentiellement comme une unité aérienne conventionnelle plutôt que comme une force COIN. Dans l'analyse qu'il tire des leçons du SAWC, le colonel Dean déclare : « Dans ce cas, l'importance de la doctrine doit être soulignée. Le manque de doctrine et la brève période de temps écoulée entre la création du SAWC et ses premières opérations sont les clés du problème, le tout ayant débouché sur une utilisation impropre de ce type spécifique d'organisation... S'aventurer sur le terrain de la contre-insurrection sans un guide adéquat n'a fait que favoriser l'utilisation des tactiques conventionnelles de la force aérienne. »³²

Malheureusement, la doctrine de l'armée de l'air persiste virtuellement à ignorer la notion de COIN, en n'ayant pas véritablement fait d'effort, spécialement ces derniers temps, pour reconnaître qu'il s'agit d'un type distinct de guerre, et encore moins pour en mettre au point la doctrine afférente. Alors que l'armée de l'air a créé en 1994 un escadron spécial pour mener les opérations de défense interne à l'étranger (FID), le 6^e escadron d'opérations spéciales (*Special Operations Squadron – SOS*) a largement été gêné dans l'accomplissement de sa mission par les difficultés rencontrées pour obtenir les appareils et les ressources humaines dont il avait besoin.³³ Donc, même si ce 6^e escadron était le seul correctement équipé en hommes et en matériels, et même si les notions de FID et de COIN peuvent sembler corrélées, la doctrine et les TTP développées pour les opérations FID ne sont probablement pas appropriées au concept de COIN. Dans d'autres opérations spéciales de l'armée de l'air, comme l'a observé en 1984 le colonel de l'armée de l'air, Kenneth J. Alnwick, les objectifs poursuivis se sont déplacés considérablement, « des missions traditionnelles des

SOF dans la contre-insurrection, la construction nationale et la guerre psychologique, vers des opérations spéciales menées derrière les lignes ennemies, soit davantage des réminiscences de la deuxième guerre mondiale plutôt que des expériences des deux dernières décennies. »³⁴ Même avec une organisation de l'armée de l'air liée plus étroitement au SAWC et en tenant compte des efforts passés en matière de COIN, les meilleures façons d'utiliser la puissance aérienne et spatiale dans un tel environnement n'ont pas été véritablement prises en compte.

Ainsi, il est clair que l'absence d'une doctrine inhérente à la guerre COIN a représenté un problème dans le passé. Et même aujourd'hui, malgré une insurrection majeure en cours en Irak, l'armée de l'air américaine doit encore commencer à mettre par écrit une doctrine COIN. En revanche, elle continue à se focaliser presque exclusivement sur des opérations de combat majeures ou des

situations où seule l'aviation peut être décisive. La puissance aérienne a déjà été utilisée pour appuyer la lutte contre les insurgés en Afghanistan et en Irak. Nous devons donc tirer les retours d'expérience et mettre noir sur blanc une doctrine qui nous conduira à vaincre la prochaine bataille. La doctrine est un élément essentiel. C'est le socle sur lequel apprendre à organiser et utiliser la force aérienne et spatiale, sur lequel comprendre quelles sont les missions pertinentes et celles qui ne le sont pas, et quels sont les impacts que doivent avoir nos aviateurs et nos systèmes. Grâce à son engagement en Irak et en Afghanistan, et avant que la mémoire ne s'estompe, l'armée de l'air des Etats-Unis tient là une occasion en or de rédiger et publier un guide clair et sans ambiguïtés sur le rôle que doit tenir la force aérienne et spatiale dans un cadre contre-insurrectionnel. □

Le camp Fallujah en Irak

Notes

1. James S. Corum et Wray R. Johnson, *Airpower in Small Wars* (La puissance aérienne dans les « petites guerres »), (Lawrence, KS: University Press of Kansas, 2003), 4.

2. Voir par exemple Thomas P. M. Barnett, *The Pentagon's New Map: War and Peace in the Twenty-first Century* (Nouvelle cartographie du Pentagone : guerre et paix au XXI^e siècle), (New York: G. P. Putnam and Sons, 2004) ; Ralph Peters, *Beyond Terror: Strategy in a Changing World* (Au-delà de la terreur : la stratégie dans un monde en pleine mutation), (Mechanicsburg, PA: Stackpole Books, 2002) ; ou Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* (Choc des civilisations et remodelage de l'ordre mondial), (New York: Touchstone, 1996).

3. Voir Grant R. Highland, "New Century, Old Problems: The Global Insurgency within Islam and the Nature of the War on Terror" (Siècle nouveau, vieux problèmes : l'insurrection mondiale au sein de l'Islam et la nature de la guerre terroriste), Chairman de l'état-major interarmées, *Strategy Essay Competition*, 2 (Washington, DC: National Defense University, 2003), 17-30, <http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/ndu/highland.htm> ; Capitaine Matthew W. Lacy, USAF, "Al Qaeda's Global Insurgency: Airpower in the Battle for Legitimacy" (L'insurrection globale d'Al Qaeda : la puissance aérienne et la bataille pour la légitimité), *Chronicles Online Journal*, 16 juillet 2003, <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/cc/lacy.html>.

4. Dennis M. Drew, "U.S. Airpower Theory and the Insurgent Challenge: A Short Journey to Confusion" (La théorie de la force aérienne américaine et le défi de l'insurrection :

un voyage dans la confusion), *Journal of Military History* 62 (octobre 1998) : 809.

5. Document doctrinal de l'armée de l'air (*Air Force Doctrine Document – AFDD*) n° 1, *Air Force Basic Doctrine* (Doctrine de base de l'armée de l'air), 17 novembre 2003, 3.

6. Pour consulter une discussion pertinente sur la théorie des bombardements diurnes de précision à haute altitude développée dans le cadre d'une stratégie en quatre volets, qui définit la nécessité de mettre sur un pied d'égalité les composantes armée de terre et marine, voir le lieutenant colonel Peter R. Faber, "Interwar US Army Aviation and the Air Corps Tactical School: Incubators of American Airpower" (L'aviation de l'armée américaine dans l'entre-deux-guerres et l'école tactique du corps aérien : incubateurs de la puissance aérienne américaine), in *The Paths of Heaven, The Evolution of Airpower Theory* (Les chemins du paradis : l'évolution de la théorie de la force aérienne), ed. colonel Phillip S. Meilinger (Maxwell AFB, AL: Air University Press, 1997), 183-238.

7. Drew, "U.S. Airpower Theory" (Théorie de la force aérienne des Etats-Unis), 823.

8. AFDD 2, *Organization and Employment of Aerospace Power* (Organisation et utilisation de la force aérienne), 17 février 2000.

9. AFDD 2, "Organization and Employment for Air and Space Operations" (Organisation et utilisation en vue d'opérations aérienne et spatiale), ébauche de coordination au plus haut niveau, version 8G, 10 janvier 2006.

10. Le chapitre AFDD 2-3, dont l'élimination est prévue lors de la publication de la prochaine version d'AFDD 2, n'est pas destiné à être remplacé. Echange de courriels entre l'auteur et M. Bob Poyner, de l'*Air Force Doctrine Center*, Maxwell AFB, AL, 4 février 2005.

11. MOOTW pourrait être remplacé par la terminologie de l'armée de terre *stability operations and support operations* (opérations de stabilisation et opérations d'appui) dans les éditions futures de la doctrine interarmes et de l'armée de l'air. L'*Army Field Manual* – FM, (Manuel de terrain de l'armée de terre) 3-07, *Stability Operations and Support Operations* (Opérations de stabilisation et opérations d'appui), février 2002, a remplacé le document FM 100-20/AF Pamphlet (PAM) 3-20, *Military Operations in Low-Intensity Conflict* (Opérations militaires dans des conflits de basse intensité), décembre 1990.

12. La notion COIN s'inscrit dans la partie doctrinale qui traite de la défense interne à l'étranger (FID), qui fait elle-même partie des MOOTW. Est-il possible de dissimuler encore plus complètement la notion COIN ?

13. Drew, "U.S. *Airpower Theory*" (Théorie de la force aérienne des Etats-Unis) 810–11.

14. Corum & Johnson, *Airpower in Small Wars* (La puissance aérienne dans les « petites guerres »), 8.

15. Le chapitre AFDD 2-1.3, *Counterland*, 27 août 1999, énonce par exemple : « Bien que ce document ait été rédigé pour s'appliquer à un théâtre de guerre majeure (*Major Theater Warfare* – MTW), les bases d'une contre-frappe terrestre s'appliquent tout aussi bien à l'application de la force aérienne et spatiale contre des forces de surface dans des opérations de contingence plus limitées. » (v).

16. Thomas R. Searle, "Making *Airpower Effective against Guerrillas*" (Rendre la force aérienne efficace contre les guérillas), *Air and Space Power Journal* 18, n° 3 (Automne 2004) : 13–14. M. Searle observe que la 3^e division de l'infanterie militaire avait retiré son escadron chargé des opérations d'appui aérien après la chute de Bagdad parce qu'aucun leader de la division ni de l'aviation ne savait comment la force aérienne et spatiale pouvait apporter sa contribution.

17. Les missions de mobilité englobent très certainement un transport réactif des troupes par hélicoptère, un rôle que l'armée de l'air des Etats-Unis a presque totalement abandonné.

18. En Irak de vastes zones, bien que très peu peuplées, abritent encore des infrastructures vitales, telles que des pipelines ou des sources d'énergie. Dans le passé, l'aviation a montré qu'elle pouvait patrouiller et contrôler des régions aussi vastes, afin de libérer les forces terrestres pour qu'elles puissent opérer davantage dans des zones où la densité de population est plus intense. Voir par exemple Corum & Johnson, *Airpower in Small Wars* (La puissance aérienne dans les « petites guerres »), chapitre 2.

19. Aux imperfections doctrinales vient s'ajouter la pénurie des informations disponibles au plan opérationnel. L'*Air Force Doctrine Center Handbook* – AFDCH (Manuel du centre de doctrine de l'armée de l'air), chapitre 10-01, intitulé *The Air and Space Commander's Handbook for the JFACC* (Manuel du commandement aérien et spatial à

l'intention du commandant de l'élément aérien de la force interarmées), édition du 16 janvier 2003, n'aborde absolument pas le rôle de la force aérienne dans un cadre COIN. Il se focalise clairement sur un type de conflit conventionnel majeur.

20. Pour toute information supplémentaire sur les aviateurs, consulter l'*Air Force Policy Directive* (AFPD) 10-35, *Battlefield Airmen*, 4 février 2005.

21. Même s'il n'est pas nécessaire de préconiser tel ou tel système spécifique d'armement (l'enjeu clé, ce sont les effets produits), des appareils tels que les AC-130 et les A-10 seraient d'une grande efficacité pour ce type de mission, sans oublier l'effet psychologique important de ces armements en action. L'utilisation de bombardiers et d'avions de combat est sans aucun doute très efficace dans ce rôle, de même que celle de drones du type RQ-1 Predator.

22. Voir par exemple Searle, « *Making Airpower Effective against Guerrillas* » (Rendre la puissance aérienne efficace contre les guérillas), 5.

23. *Ibidem*, 4.

24. Corum & Johnson, *Airpower in Small Wars* (La puissance aérienne dans les « petites guerres »). Ce livre présente une fantastique étude sur la façon dont l'utilisation de la puissance aérienne a été couronnée de succès ou non dans le cadre de conflits passés de basse intensité.

25. Max Boot, "The *Savage Wars of Peace: Small Wars and the Rise of American Power*" (Les guerres sauvages de la paix : les guerres de basse intensité et l'essor de la puissance américaine), (New York: Basic Books, 2002), 238–39.

26. Corum & Johnson, *Airpower in Small Wars* (La puissance aérienne dans les « petites guerres »), 110–38.

27. *Ibidem*, 327-49.

28. Cela ne veut pas dire que seule l'armée de l'air des Etats-Unis n'était pas préparée à combattre une insurrection en Irak. Même si l'armée de terre va devoir (ré)apprendre « à la dure » comment mener des opérations COIN.

29. Lieutenant colonel David J. Dean, *The Air Force Role in Low-Intensity Conflict* (Le rôle de la force aérienne dans un conflit de basse intensité), (Maxwell AFB, AL: Air University Press, octobre 1986).

30. *Ibidem*, 87.

31. *Ibidem*, 87-98.

32. *Ibidem*, 99.

33. Lieutenant colonel Wray R. Johnson, "Whither *Aviation Foreign Internal Defense?*" (Quelle aviation pour la défense interne à l'étranger ?), *Airpower Journal* 11, n° 1 (Printemps 1997) : 66–85. Même si nous donnons pour acquis que les choses ont évolué depuis que Johnson a écrit cet article, force est de constater que les capacités globales restent limitées.

34. Colonel Kenneth J. Alnwick, "Perspectives on *Air Power at the Low End of the Conflict Spectrum*", (Perspectives de la force aérienne dans tous les types de conflits de basse intensité), *Air University Review* 35, n° 3 (mars-avril 1984) : 17–28.

Lorsqu'en prenant un repaire on pense surtout au marché qu'on y établira le lendemain, on ne le prend pas de la même façon

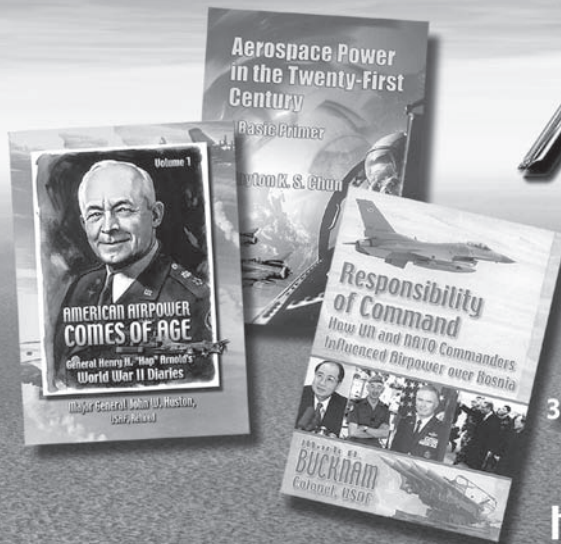
Croit-on que, lorsque chaque soldat sait que le village qu'il aborde sera celui qui va devenir sa garnison pendant des mois ou des années, il le brûle volontiers ? Que ses habitants seront ses aides, ses collaborateurs de demain, il les maltraite ? Non.

Croit-on qu'il ne faille pas plus d'autorité, de sang-froid, de jugement, de fermeté d'âme, pour maintenir dans la soumission, sans tirer un coup de fusil, une population hostile et frémissante, que pour la réduire à coups de canon une fois soulevée ?

Maréchal Lyautey
Lettres du Tonkin et de Madagascar – 1921

Air & Space Power, votre éditeur

Nous encourageons des manuscrits sur la doctrine aérienne et spatiale, la stratégie, l'histoire et les biographies des aviateurs pionniers.



AUPRESS

AIR UNIVERSITY PRESS
131 West Shumacher Avenue
Maxwell AFB AL 36112-6615

Pour demande de catalogue
ou information, appeler

334-953-2773/6136 DSN 493-2773/6136

Fax 334-953-6862 Fax DSN 493-6862

<http://aupress.maxwell.af.mil>